



Votre suivi au Diagnostic AntéNatal



PÔLE
FEMME-ENFANT



Unité de Diagnostic
AntéNatal

CHU
CAEN **NORMANDIE**

Diagnostic AntéNatal

Vous êtes adressée à l'unité de **Diagnostic AntéNatal du CHU de Caen Normandie**.

Vous êtes adressée dans notre unité pour aller plus loin dans l'exploration échographique de votre/vos bébé(s).

Cela a pu être indiqué par :

- des antécédents particuliers dans votre famille ou celle du père du bébé,
- des antécédents personnels vous concernant (malformations) ou des antécédents chez votre conjoint,
- le déroulement d'une grossesse antérieure,
- le résultat du dépistage de trisomie 21,
- un examen incomplet ou l'aspect inhabituel d'un organe fœtal lors de votre échographie de dépistage,
- la prise de certains médicaments ou toxiques,
- une infection en cours comme la toxoplasmose ou le cytomégalovirus
- le type de grossesse : nous suivons les grossesses gémellaires monochoriales (un seul placenta) et les grossesses triples, même si leur déroulement est normal,
- une autre situation particulière (croissance faible du fœtus, anomalie de liquide amniotique....).

Votre parcours

Notre équipe est constituée de **médecins échographistes, sages-femmes, médecins en formation, psychologues, secrétaires et d'étudiants sages-femmes**.

Les sages-femmes vous rencontrent dans un premier temps pour vous expliquer notre fonctionnement, le déroulement de votre prise en charge et ouvrir votre dossier.

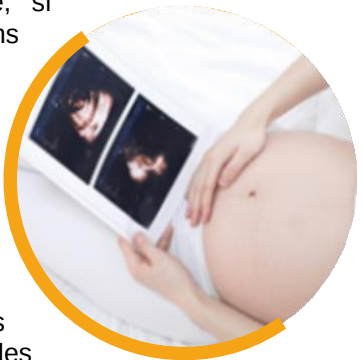
Les médecins échographistes vous reçoivent ensuite pour approfondir l'examen échographique et, le cas échéant, rendre un diagnostic.

Le plus souvent, l'examen est rassurant et le retour à un suivi échographique habituel est possible, cependant, il arrive qu'un aspect inhabituel soit confirmé ou détecté et qu'un suivi dans notre unité soit organisé.

D'autres examens peuvent parfois être proposés pour préciser le diagnostic: un prélèvement invasif (biopsie de trophoblaste, amniocentèse – voir pages 5 et 6) pour enquête génétique ou infectieuse selon le contexte, ou encore un examen d'imagerie (IRM, scanner).

Certaines situations peuvent nécessiter **un suivi spécialisé** même sans image inhabituelle à l'échographie, si c'est votre cas vous recevrez toutes les explications nécessaires.

Si besoin et avec votre accord, les images réalisées au cours de la consultation seront présentées au sein du **Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDPN)** qui se réunit toutes les semaines. Cette commission regroupe d'autres échographistes de la région mais aussi des généticiens, des néonatalogistes, des psychologues, des radiologues pédiatriques, des chirurgiens pédiatriques et, selon les cas, des médecins d'autres spécialités.



Cette commission conseille un **type de suivi échographique** pour votre grossesse et/ou d'éventuels **examens complémentaires** à réaliser.

La suspicion d'un ou plusieurs organes à l'aspect échographique inhabituel chez votre bébé peut générer de l'anxiété, même si les examens reviennent finalement rassurants.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec
l'une des psychologues du service
au 02.31.27.25.25 (secrétariat).



Elles participent aux réunions d'experts et prennent connaissance de la situation médicale particulière qui vous concerne. Les modalités de votre accompagnement psychologique s'adapteront à vos besoins et à la situation.

Pour venir à ces consultations de référence, merci de vous munir de :

- **l'ensemble des échographies réalisées pendant votre grossesse**
- **l'ensemble des résultats d'analyses faits pendant votre grossesse**
- d'un document attestant de votre **groupe sanguin** (carte ou résultat de prise de sang).
- s'il a été fait, le **résultat du dépistage de trisomie 21** doit être en votre possession ; si votre médecin ne vous l'a pas rendu, demandez-lui un exemplaire.

Pour toute demande liée à votre suivi, vous pouvez contacter :

La sage-femme de coordination de l'unité : 06 68 28 72 29

Le secrétariat de l'unité : 02 31 27 25 24
(changement de rendez-vous par exemple)

Le suivi échographique dans notre unité ne remplace pas les consultations de grossesse prévues avec votre gynécologue ou votre sage-femme habituels, ces rendez-vous doivent être conservés tout au long de la grossesse.

Prélèvement invasif : Biopsie de trophoblaste

Qu'est-ce que c'est ?

- Il s'agit d'un prélèvement par contrôle échographique du trophoblaste soit par ponction à l'aide d'une aiguille fine à travers le ventre soit parfois à travers le col de l'utérus.

Quand ?

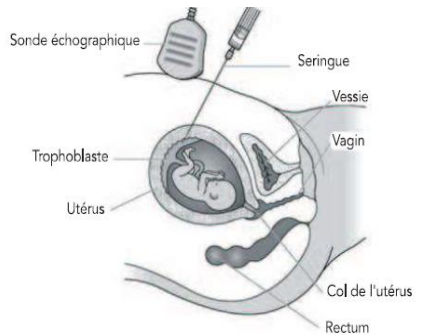
- A partir de 11 SA et jusqu'à 15 SA +6 jours.
- Vous êtes libre d'accepter ou de refuser ce prélèvement.

Est-ce risqué ?

- Il existe un risque de perte fœtale inférieur à 0,5 %.

Pourquoi ?

- Cet examen sert à étudier les chromosomes du fœtus ou pour la recherche de certaines anomalies génétiques.



Est-ce douloureux ?

- La ponction n'est en générale pas plus douloureuse qu'une prise de sang.

Est-ce toujours faisable ?

- Si les conditions techniques ou la localisation du trophoblaste ne sont pas favorables à la réalisation de la biopsie, il est possible de reporter l'examen.

Et après ?

- Vous pouvez rentrer rapidement après. Il est souhaitable de rester au repos le jour même.
- Il est nécessaire de consulter aux urgences les plus proches en cas de perte de sang ou de liquide ou encore de fièvre dans les jours qui suivent.
- Les résultats se font lors d'une consultation au CHU. Un rendez-vous vous sera donné à la suite du prélèvement.

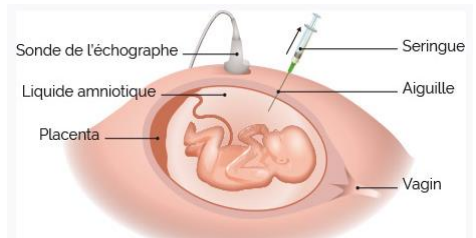
Prélèvement invasif : Amniocentèse

Qu'est-ce que c'est ?

- Prélèvement d'une petite quantité de liquide sous contrôle échographique qui entoure le fœtus dans l'utérus par ponction à l'aide d'une aiguille à travers le ventre de la mère.

Quand ?

- A partir de 16 SA et jusqu'à la fin de la grossesse.
- Vous êtes libre d'accepter ou de refuser ce prélèvement.



Est-ce risqué ?

- Le risque de perte fœtale et de complications telles que perte de liquide et accouchement prématuré est inférieur à 0,5 %.

Pourquoi ?

- Cet examen sert à étudier les chromosomes du fœtus ainsi que la recherche d'autres pathologies fœtales d'origine génétique ou infectieuse.

Est-ce douloureux ?

- La ponction elle-même n'est pas plus douloureuse qu'une prise de sang.

Est-ce toujours faisable ?

- Parfois, il est nécessaire de reporter l'examen quand les conditions ne sont pas favorables.

Et après ?

- Vous pouvez rentrer rapidement après. Il est souhaitable de rester au repos le jour même.
- Il est nécessaire de consulter aux urgences les plus proches en cas de pertes de sang ou de liquide ou encore de fièvre dans les jours qui suivent.
- Les résultats de l'amniocentèse se font lors d'une consultation au CHU. Un rendez-vous vous sera donné à la suite du prélèvement.

Pôle femme-enfant
Unité de Diagnostic AntéNatal
CHU de Caen Normandie
Avenue de la Côte de Nacre
CS 3001 - 14033 Caen cedex 9

Tél. secrétariat : 02 31 27 25 24